

Morges le 07 novembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 29 novembre 2022, à 20h00,**  
à la salle du Conseil communal (Aula) de Préverenges,  
ch. du Collège 4, 1028 Préverenges.

Ordre du jour :

1. Allocution de M. le Brigadier Yves Charrière, remplaçant du commandant de la division territoriale 1, sur le thème de l'appui aux autorités civiles en situations extraordinaires.
2. Appel.
3. Assermentation(s) de délégué(s).
4. Approbation de l'ordre du jour.
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022.
6. Communication(s) du Bureau.
7. Communication(s) du Comité de direction.
8. Rapport(s) de(s) commission(s) *(les documents suivront par courriel séparé)*
  - N° 05/09.2022 – Réponse au postulat de Monsieur Maurice Jatton : « Mise en place d'une Commission de police garantissant une meilleure neutralité, en intégrant une composante politique (non juridique, ni policière) dans ladite Commission ».
  - N° 06/09.2022 – Demande d'un crédit de CHF 290'000.00, pour l'acquisition d'un appareil cinémométrique semi-stationnaire.
  - N° 07/09.2022 – Demande d'un crédit de CHF 324'000.00 pour l'acquisition de véhicules, selon une planification pour toute la durée de la présente législature (2021-2026).
9. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.
10. Présentation du Commandant Clément Leu :
  - Bilan de la campagne contre les incivilités.
  - Pénurie d'énergie – Mesures préparatoires PRM.
11. Question(s), vœux et divers.

Pour rappel :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président



Antoine Chappuis

le secrétaire



Steve Bruchez